



REUNION PLENIERE ENTREPRENEURS DE L'AUXOIS

**Jeudi 18 juin
MAISON FEVRET, 21140 SEMUR EN AUXOIS**

Présents :

Luc BREON et Barbara, La Maison Févret

Alain BARDEY,
ANAEL,
Magali BARLERIN SIMONOT, ESAT
Cyrille BELIN, Succedia
Serge BIERRY, Auxois-Morvan Magazine*
Olivier BONAFE, Concept Nature
Jean BONNAMY
Alexandra BOUILLOT-CHARTIER, Musée de Semur
Edith BRICOGNE, ARCADE
Dominique CARVOU, Metal Valley
Coralie CHAMPONNOIS, ARCADE
Anthony CHERABIEH, PROVEA
Graciète DELEPLANQUE, CIO Semur
Franck DUJOUX
Christophe GILLES, Kréasty'
Alain GISLOT, ARCADE
Christelle HAAG, CCI21
Stéphanie HUDELEY, CCI21
Jocelyne JACQUET, Kréaplume
Véronique JOBIC, Auberge de la Côte-d'Or
Thomas LARGERON, La Ruche
Bernard LAUREAU, Au coin du Feu
Laurence LIENGME, POLE EMPLOI
Valérie MARTIN, Lycée Anna Judic
Céline MOREL, Château de Sainte Sabine
Alain MORIZE,
Anne MORIZE, MAVIC
Sylvie PERRETTE
Claudine PERROT, CCI21
Hannah PURSSELL, Hannah Elizabeth Design & Creation
Martha RIOUX

Excusés :

Alain BECARD, Président CC du Montbardois
Claude CHAVE, Maire d'Arnay-le-Duc
Yves COURTOT, Président CC Auxois-Sud
Martine EAP-DUPIN, Conseillère Départementale
Marc FROT, Conseiller Départemental
Rémy GARROT, Maire de Sombernon
Dominique HERY, Maire de Liernais
Olivier HUISMAN, Sous-Préfet de Montbard
Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice
Béatrice MOINGEON-HERMARY, Conseillère Départementale
Patrick MOLINOZ, Président COPAS
Bernard MILLOIR, Maire de Pouilly en Auxois
Bernard PAUT, Maire de Vitteaux
Marc PATRIAT, Président CC du Sinémurien
Laurence PORTE, Conseillère Départementale
Pierre POILLLOT, Conseiller Départemental
Christine RENAUDIN-JACQUES, Conseillère Départementale
Paul ROBINAT, Conseiller Départemental
Catherine SADON, Maire de Semur en Auxois
François SAUVADET, Président du Conseil Départemental
Jérôme SOUPART, Président CC du Pays d'Arnay
Laurent STREIBIG, Président CC Ouche et Montagne

Salem BEJIA, Lycée Anna Judic
Patricia BIGOT, 123Lang
Hubert BONAL, ADIE
Didier BOURBIGOT, SAS France
Nathalie CABRESPINES, Mission Locale
Jean-Christophe CHASSAIGNE, SMST
Hakim CHELOUAH, Taxi le Morvan
Ingrid CHIESA, GRETA21
Sophie CÔME
Jackie COUDERC, Valinox Nucléaire
Fabrice DESCOMBES, Ateliers Pierre de Bourgogne
Caroline DUGENET, Cosma Experts
Louis-Marie FLOURIOT, AVIVA
Thierry FROESCH, Hostellerie d'Aussois
Céline GILLES, ID'EES INTERIM
Gérard GOVIN
Alain GUILMET, Sté des Sciences
Marie-France GUYON, MMA
Rémy HEYTE, Lycée Eugène Guillaume
Bruno ISABELLON, Collège Pasteur
Hubert JAHAN, EIV BOURGOGNE
Alain JASSIONNESSE, Lycée Anna Judic
Audrey LALUC, Easinglish
Fabienne LEPLY, GAEC des 3 communes
Jean-Baptiste LIMOGES, VICO
Emeline MERCIER, Direct archives
Mickaël MERCIER, Direct archives
Catherine MIRATON, Pays Auxois-Morvan
Eric MUTTER, Parc de l'Auxois
Francis ORSET, SOCA
Hervé OUIN, Cosma Experts
André PALAZY
Marie QUIQUEMELLE, Echo des Communes
Arnaud ROCA, Roca Paysage
Carole ROCA, Roca Paysage
Guy ROUSSELET, Valinox Nucléaire
Alexandre SCHAER, VBT
Agnès THEVENIN, Adecco
William VAUTHIER, La Poste

--	--

1/ Introduction

Véronique JOBIC remercie Luc BREON de nous accueillir à la Maison Févret

Elle annonce les prochaines dates de rencontres du Club.

Les 2 prochaines réunions :

- **mardi 30 juin à partir de 18h30 au Château de Thenissey** : soirée conviviale de restitution des 25 diagnostics RH et de présentation du plan d'actions. Cette soirée réunira les adhérents des deux clubs de l'Auxois et du Châtillonnais, en présence de M. le Sous-Préfet, de la Direccte, de la CCI Côte-d'Or et des consultants.
- **mercredi 8 juillet chez Pierre-Paysage (Créancey)**
réunion Interclubs Auxois / Châtillonnais en présence du Collectif Ville Campagne suivie d'un dîner au Château de Sainte Sabine.

1/ Présentation de la Maison Févret par Luc BREON

(cf. présentation en annexe)

Fort de 25 ans d'expérience dans l'art de recevoir, la conception et l'organisation d'événements, Luc BREON nous présente la Maison Févret, maison d'art et d'essai dont l'activité a débuté en mars 2015.

Pour vos réceptions, mariages, séminaires et autres événements la Maison Févret vous propose des locations à la journée, demi-journée et soirée, ainsi que pour des périodes plus longues à la carte.

Des services annexes peuvent être proposés à la demande: traiteur, art de la table, décoration, sonorisation, éclairage, animations et toutes autres demandes particulières

Mise à disposition de matériel, mobiliers adéquats à la discipline, service catering possible et hébergement à la demande.

Visite sur rendez-vous

La Maison Févret

9 bis rue Févret

21 140 Semur-en-Auxois

lucbreon@gmail.com ou 06 07 73 58 60

2/Intervention sur le thème de l'Apprentissage, par Christelle HAAG, CCI Côte-d'Or

(cf. présentation en annexe)

Le contrat d'apprentissage est un réel contrat de travail entre une entreprise et un jeune (16 à 25 ans), un travailleur handicapé (sans limite d'âge) ou une personne en parcours de création d'entreprise avec obligation de diplôme pour exercer.

Tous les types d'entreprises peuvent accueillir un apprenti et des aides financières leur sont accordées.

L'entreprise se doit de nommer un maître d'apprentissage (pas forcément le dirigeant) qui fera le lien entre l'entreprise, le CFA et le jeune.

Le jeune, lui, bénéficie gratuitement d'un enseignement général, théorique et pratique en CFA et en Entreprise tout en étant rémunéré selon une grille tarifaire et en fonction de la convention collective de l'entreprise

Diverses adresses utiles pour tout renseignement
www.apprentissage.cci.fr
www.alternance.emploi.gouv.fr
www.apprentissage.region-bourgogne.fr
www.pole-emploi.fr
www.bourseauxstages21.fr

Contact CCI BOURGOGNE : Martine DURIAUX : 03.80.26.39.53 ou martine.duriaux@cci21.fr

3/ Témoignages sur le thème de l'Apprentissage, par Anne MORIZE et Dominique CARVOU

Anne MORIZE, ancienne directrice d'un CFA, aujourd'hui chef d'entreprise témoigne de son expérience.

Elle indique que tous les métiers peuvent être accessibles par l'Apprentissage et que 7 jeunes sur 10 accèdent à l'emploi 6 mois après la fin de leur apprentissage.

Elle pense que ce mode de formation doit absolument être valorisé auprès des élèves mais également auprès des entreprises qui peuvent ainsi bénéficier d'une future main-d'œuvre particulièrement bien adaptée à leurs besoins spécifiques.

Le recrutement de l'apprenti, comme pour tout salarié, se fait sur la base d'un CV et d'une lettre de motivation avant entretien d'embauche

Anne MORIZE insiste sur le fait que la période d'essai représente deux mois essentiels pour l'employeur et le jeune en formation.

Il faudra que le jeune s'implique dès que l'entreprise lui aura bien expliqué ses attentes.

Elle conclue en disant que « former des jeunes c'est préparer de bons recrutements pour nos entreprises et donc fortifier nos secteurs d'activité ».

Dominique CARVOU, ancien apprenti, aujourd'hui maître d'apprentissage explique son parcours personnel.

Il expose toute la motivation dont il fait preuve pour former chaque année un apprenti et combien il s'applique à transmettre son savoir-faire et son savoir-être.

La première étape du tutorat est de prendre du temps pour accueillir correctement l'apprenti, lui présenter l'entreprise, le contexte de travail et les attentes de l'employeur.

Il est ensuite nécessaire de définir un cadre et des bilans d'étapes comme indiqué dans le livret d'apprentissage. L'apprenti doit progressivement acquérir de l'autonomie

Enfin, Dominique CARVOU considère, qu'en tant que maître d'apprentissage, il doit également tenir compte de l'évolution des connaissances qui étaient les siennes il y a une vingtaine d'années et des nouveaux outils afférents ; cela nécessite parfois une remise en question personnelle et peut être riche d'enseignements réciproques avec l'apprenti.

L'apprentissage est une voie d'accès à l'emploi qui a fait ses preuves, une rencontre entre les entreprises et les jeunes...

REUNION INTERCLUBS : mercredi 8 juillet à 18h
Chez PIERRE-PAYSAGE (Pierre Mureuse de Bourgogne)
Chemin de Pré-Cot
21320 CREANCEY
Suivie d'un dîner au Château de Sainte Sabine (sur inscription)